

Les auto-entrepreneurs en Aquitaine

Florence Mathio

Auto-entrepreneur : une aventure dans laquelle 16 700 Aquitains se sont lancés en 2011. Sur dix nouveaux auto-entrepreneurs, deux s'engagent dans le commerce, surtout hors magasin, deux dans les services aux entreprises et deux autres dans la construction.

Avant de créer son entreprise, l'auto-entrepreneur est souvent soit chômeur (31 %) soit salarié du privé (30 %). Les premiers y voient, pour une grande majorité, l'occasion de créer leur emploi, les seconds cherchent davantage une activité de complément ou d'essai. Les deux tiers de ceux qui ont démarré leur activité envisagent de la développer.

Dans plus de six cas sur dix, les dépenses liées au démarrage du projet ne dépassent pas 1 000 euros. Dans 63 % des cas, les auto-entrepreneurs ne bénéficient d'aucune aide. Les autres obtiennent principalement l'aide aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprises et le crédit impôt recherche.

■ 16 700 auto-entrepreneurs

Le régime d'auto-entreprise mis en place début 2009 connaît un engouement en particulier pour la simplicité des modalités de création et de gestion. Les nouveaux auto-entrepreneurs apprécient les facilités des procédures notamment le paiement des charges, l'inscription et la gestion comptable.

En 2011, 16 700 personnes se sont déclarées sous ce régime en Aquitaine, sur un total de 29 400 nouvelles entreprises dans l'année (en 2010 respectivement 19 000 et 32 300).

■ D'abord dans le commerce, mais sans magasin

Parmi ces auto-entrepreneurs, deux sur dix sont des commerçants. Parmi eux, deux sur trois gèrent des commerces de détail en exerçant hors magasin, c'est-à-dire sur des éventaires, des marchés ou par vente à distance (internet).

Les activités de soutien aux entreprises attirent également deux auto-entrepreneurs sur dix. Le conseil en gestion, le nettoyage et les services spécialisés de design concentrent près de la moitié de ces activités.

Troisième secteur apprécié des auto-entrepreneurs (18 %), la construction en compte plus de 3 000 dans la région essentiellement dans les travaux spécialisés tels que les finitions, l'électricité ou la plomberie.

*Commerce, soutien aux entreprises et construction :
les secteurs les plus choisis par les auto-entrepreneurs en Aquitaine*



Dans une moindre mesure, les auto-entrepreneurs choisissent les services aux ménages (13 %), très largement concentrés sur des activités de coiffure et de soins de beauté ainsi que de réparation de biens domestiques (réparation de cycles, transformation d'articles d'habillement, etc.).

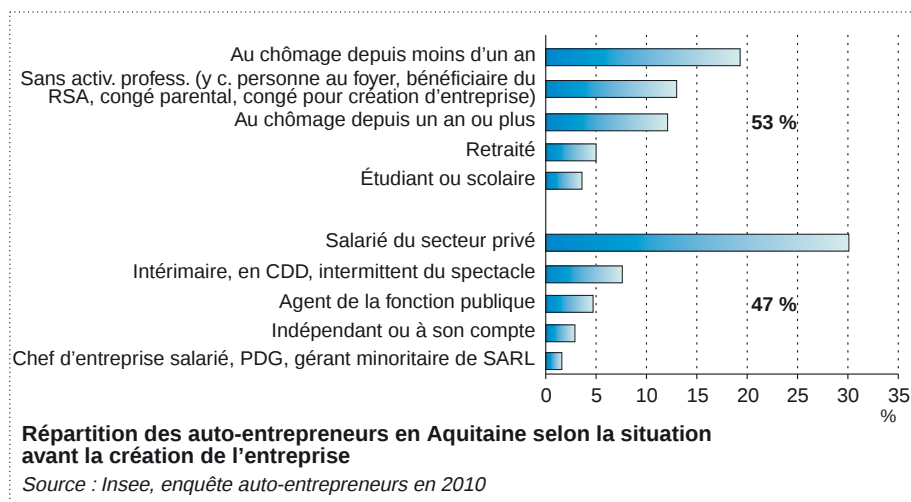
Au niveau national, ces quatre secteurs sont aussi les plus prisés des auto-entrepreneurs, mais dans un ordre un peu différent : activités de soutien (24 %), commerce (20 %), construction (14 %) et services aux ménages (12 %). Avec une part importante dans la construction, l'Aquitaine se démarque du niveau national.

■ Homme, chômeur ou salarié du privé

En 2010, le nouvel auto-entrepreneur en Aquitaine est plutôt un homme (65 % des créateurs) qui vit en couple. Un sur deux a moins de 40 ans.

Plus de la moitié des nouveaux auto-entrepreneurs n'avaient pas d'emploi auparavant (53 %) : la plupart étaient au chômage, les autres étaient sans activité professionnelle, voire étudiants ou retraités. Ceux qui avaient un emploi sont surtout des salariés du secteur privé. Mais on trouve aussi, en moins grand nombre, des personnes en intérim ou en CDD et des agents de la fonction publique. La création d'une auto-entreprise n'implique pas l'abandon de l'activité préalable.

Plus de la moitié des auto-entrepreneurs n'occupaient pas d'emploi avant leur création d'entreprise

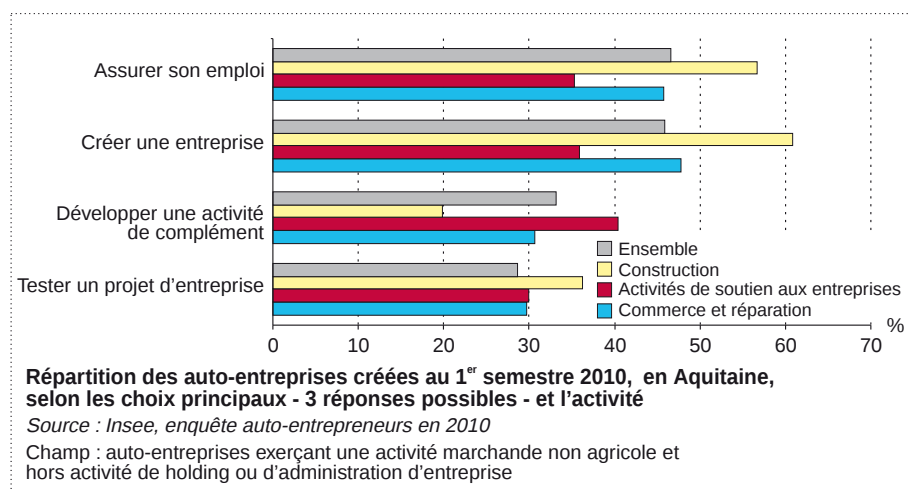


■ Auto-entrepreneur pour créer son emploi

Créer son propre emploi (47 %) ou sa propre entreprise (46 %) constituent les principales raisons qui poussent à choisir le statut d'auto-entrepreneur. Les créateurs dans le secteur de la construction évoquent même ces deux motifs à hauteurs respectives de 57 % et 61 %.

Sans surprise, 68 % des anciens chômeurs mettent en avant leur volonté d'assurer leur propre emploi et 55 % affirment vouloir créer leur entreprise.

D'abord assurer son emploi et créer une entreprise



Le développement d'une activité de complément s'impose comme troisième raison du choix de l'auto-entreprise (33 %), évidemment plus souvent avancée par des auto-entrepreneurs déjà salariés. Selon les cas, le régime de l'auto-entreprise peut être cumulé avec une autre activité, professionnelle ou non, tout en conservant un statut de salarié, d'indépendant, de fonctionnaire, d'étudiant, de retraité, etc.

Pour 60 % des auto-entrepreneurs aquitains, l'auto-entreprise constitue l'activité principale, c'est plus qu'au niveau national (56 %). Les personnes de 50 ans ou plus sont les plus enclines à choisir l'auto-entreprise comme activité de complément (48 %).

L'auto-entreprise offre la possibilité de créer son entreprise avec un minimum de risque : 29 % des nouveaux auto-entrepreneurs ont préféré ce statut pour tester un nouveau projet.

■ Des objectifs de développement

Avant de créer leur auto-entreprise, la majorité des entrepreneurs exerçaient un métier ayant un lien avec leur nouvelle activité (55 %). La corrélation est encore plus marquée pour les auto-entrepreneurs de la construction (78 %) ou pour ceux exerçant dans l'information et la communication (66 %). Inversement, les deux tiers des créateurs dans l'immobilier ou dans le commerce venaient d'un secteur différent.

Parmi ceux qui ont démarré leur activité, 67 % envisagent de la développer, 18 % de la maintenir et 6 % de l'arrêter. Moins d'un sur dix (8,8 %) pense embaucher un salarié. Parmi ceux qui ont démarré leur activité alors qu'ils étaient au chômage, le souhait de se développer est encore plus marqué (77 %).

Deux auto-entrepreneurs sur trois envisagent de se développer

Unité : %

	Développer son activité	Adopter un autre régime	Maintenir l'activité à son niveau actuel	Embaucher des salariés	Passer d'une activité de complément à une à temps plein	Continuer une activité de complément	Arrêter son activité
Ensemble . . .	67,0	21,5	18,0	8,8	8,9	22,8	6,1
Chômeur	77,0	24,8	13,9	9,2	8,8	10,2	7,8
Inactif	60,0	14,7	21,6	6,4	4,7	21,2	7,4
Indépendant . .	68,1	19,6	22,8	9,4	5,8	16,6	15,6
Salarié	62,7	22,8	18,7	9,6	11,6	34,3	3,0

Répartition des auto-entreprises créées au 1^{er} semestre 2010, en Aquitaine, ayant démarré leur activité au moment de l'enquête selon la situation préalable du créateur et l'avenir envisagé (plusieurs réponses possibles)

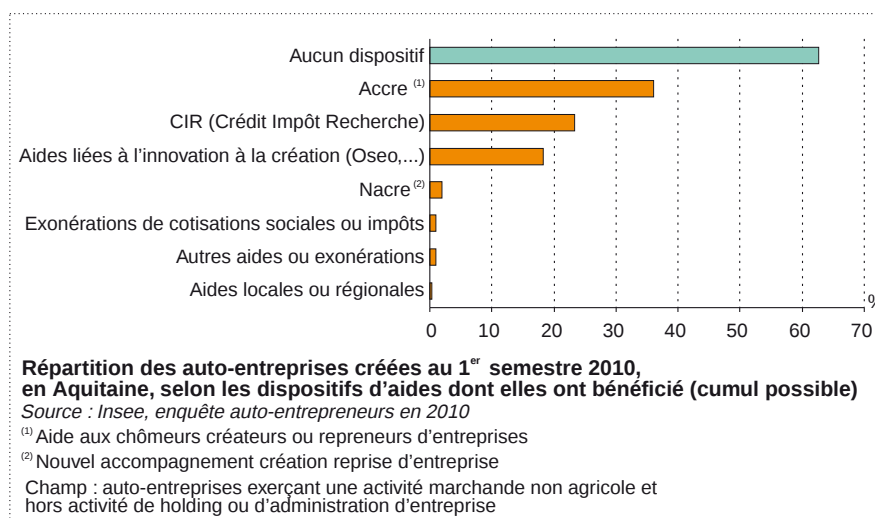
Source : Insee, enquête auto-entrepreneurs en 2010

Champ : auto-entreprises exerçant une activité marchande non agricole et hors activité de holding ou d'administration d'entreprise

■ Des créateurs souvent sans aide

La moitié des auto-entrepreneurs aquitains créent leur projet seuls (45 % contre 48 % au niveau national). Quand le besoin d'aide se fait sentir, ils se tournent vers des structures spécialisées dans la création d'entreprise ou vers un membre de la famille. De nombreuses auto-entreprises se créent sans moyen financier (38 %). Pour un quart d'entre elles, les dépenses pour démarrer le projet ne dépassent pas le millier d'euros.

63 % des auto-entrepreneurs créent sans bénéficier d'un dispositif d'aide



En Aquitaine, 63 % des auto-entrepreneurs n'ont bénéficié d'aucune aide financière ou d'exonération publique. Cela paraît beaucoup, c'est pourtant moins qu'au niveau national : 69 %.

Presque tous les autres (36 %) ont obtenu l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises (Accre). Ce dispositif d'encouragement à la création d'entreprise profite aux chômeurs mais également à d'autres publics ciblés comme les jeunes de 18 à 25 ans, les salariés repreneurs de leur entreprise en diffi-

culté, les créateurs en zone urbaine sensible... Il se traduit principalement par une exonération de charges sociales et par la possibilité de bénéficier d'un accompagnement durant les premières années d'activité.

Le crédit impôt recherche (CIR) est aussi un dispositif adopté par presque un auto-entrepreneur sur quatre. Viennent ensuite les aides liées à l'innovation à la création (18 %).

Les autres dispositifs comme les aides locales ou régionales semblent plus confidentiels.

Sources

Les statistiques de création d'entreprises proviennent du répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

Le nombre de créations d'auto-entrepreneurs intègre toutes les entreprises immatriculées sous ce régime, qu'elles aient ou non effectivement démarré leur activité, y compris celles à qui ce régime a été refusé après la déclaration de création.

Le dispositif Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises) est le système permanent d'observation de nouvelles entreprises (tous secteurs sauf agriculture). Deux enquêtes ont eu lieu en septembre 2010 ; l'une auprès d'entreprises créées au premier semestre 2010, l'autre auprès de créateurs d'auto-entreprises à la même époque.

Définition

Régime d'auto-entrepreneur : mis en place par la loi de modernisation de l'économie en août 2008, il est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2009. Il offre des formalités de création d'entreprise allégées, ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu pour les personnes physiques. L'auto-entrepreneur doit réaliser moins de 80 300 euros de chiffres d'affaires annuels pour une activité commerciale, moins de 32 100 euros pour les prestations de services et activités libérales.

Pour en savoir plus

Créations et créateurs d'entreprises sous le régime de l'auto-entrepreneur - Enquête auto-entrepreneurs 2010
Insee Résultats - Économie n° 57-février 2012

L'année économique et sociale 2011 en Aquitaine - Démographie des entreprises - En 2011, repli des créations d'entreprises en Aquitaine comme en France
Le Dossier Insee Aquitaine n° 76-avril 2012

(Version imprimable de : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=4&ref_id=19060)